



Rarement une année n'aura été aussi mouvementée pour la navigation aérienne française. Le début 2020 a été marqué par des discussions sociales intenses, autour d'un projet de Protocole DGAC devant répondre aux enjeux attendus des prochaines années. La suite est connue : une crise sanitaire, économique et aéronautique mondiale nécessite de s'adapter.

Dès mars 2020, le professionnalisme des contrôleurs aériens a permis de fournir sans faille, un service public de qualité pour assurer aussi bien les vols de rapatriement que les acheminements sanitaires ou de cargo. Cette adaptation permanente des tours de contrôle, des approches et des CRNA est d'autant plus à souligner que l'environnement de travail, propre aux contrôleurs aériens, fait face à un contexte sanitaire incertain.

La seconde moitié de l'année 2020 n'est guère plus réjouissante : attaque médiatique contre la profession, réserve opérationnelle et dirigisme décomplexé de la DSNA à travers le compte-temps, suspension unilatérale des expérimentations RH pourtant nécessaires à très court terme. À défaut d'être soutenus par leur hiérarchie, les contrôleurs aériens ont fait l'objet d'une charge sans précédent, inédite dans la Fonction publique, qui annonce une crise sociale et un lien rompu avec les salles de contrôle.

2021 sera encore une année de défis : (r)évolutions des outils des contrôleurs, transformation verte, investissements, projets espace, organisation du travail... L'horizon de la navigation aérienne française doit s'éclaircir avec les contrôleurs, dont les missions d'intérêt vital n'auront jamais été stoppées.

Le SNICTA souhaite une "bonne" année 2021 aux contrôleurs aériens.